



Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants



**Rapport sur la campagne conjointe menée par la OCBC et le SCFP pour
sensibiliser la population au délestage par le gouvernement de l'Ontario de ses
responsabilités en matière de services de garde**



Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants



**Rapport sur la campagne conjointe menée par la OCBC et le SCFP pour
sensibiliser la population au délestage par le gouvernement de l'Ontario de ses
responsabilités en matière de services de garde**

Octobre 2001

Octobre 2001



Syndicat canadien de la fonction publique
21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
scfp.ca



Coalition ontarienne pour de meilleurs
services de garde d'enfants (OCBCC)
726, rue Bloor ouest, bureau 209
Toronto (Ontario)
M6G 4A1
childcareontario.org

Résumé	1
Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants	6
Premier atelier : négociation et éducation	8
Brève historique du délestage par la province	9
de ses responsabilités	9
Ce qui s'est passé dans certaines municipalités	10
C'est un problème d'envergure nationale	12
Pressions exercées sur les garderies	14
D'autres secteurs qui font aussi partie des services de garde	20
Les pressions que subissent les familles	22
Travail obligatoire : incitation à utiliser un service de garde non régi	25
Les services de garde de qualité sont bons pour les enfants et les parents	26
Services de garde à 5 dollars par jour	27
Les pressions exercées sur le personnel des garderies	28
Action sociale et militantisme	34
Annexe A	40
Annexe B	41
Bibliographie	43

Résumé

Au printemps et au début de l'été 2001, des représentantes de la Coalition ontarienne pour de meilleurs services de garde d'enfants (OCBCC) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont entrepris une tournée à travers l'Ontario pour que des activistes du secteur de la garde à l'enfance de onze collectivités différentes puissent se rencontrer et se parler. Le but visé : informer les gens et mettre au point des stratégies pour lutter contre les effets néfastes du délestage par le gouvernement provincial de ses responsabilités en matière de services de garde.

Sous le couvert du délestage, les municipalités se voient aux prises avec des obligations financières accrues sans avoir l'argent nécessaire pour procurer des services de garde adéquats aux familles habitant leur territoire. Cette année, le gouvernement fédéral a versé à l'Ontario 114 millions pour les services de développement à la petite enfance et les services de garde réglementés n'ont rien reçu.

Lors d'ateliers et forums organisés à Dryden, Kingston, Niagara, Oshawa, Ottawa, Pembroke, Peterborough, Sudbury, Thunder Bay, Toronto et Windsor, des prestataires de services de garde, des parents et des activistes se sont rassemblés pour affirmer haut et fort: « Ça suffit. À partir de maintenant, nous ne reculons plus. Nous allons *Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants* ».

Ce que nous avons appris

Les garderies municipales résistent aux menaces

En 1997, en Ontario, on comptait 197 garderies administrées par 69 municipalités. Aujourd'hui, la politique gouvernementale de délestage pousse les municipalités à se retirer de l'administration des garderies afin de réduire leurs dépenses.

Historiquement, les garderies municipales en Ontario ont ouvert leurs portes à des familles qui n'avaient pas les moyens de se payer des services de garde, donnant ainsi, à des enfants de milieux défavorisés, accès à des services de garde de bonne qualité. De plus, ces garderies prennent souvent en charge plusieurs enfants ayant des besoins spéciaux.

Services inadéquats

Dans toutes les collectivités où s'est arrêtée la campagne, il y a pénurie de services de garde à l'enfance réglementés et de bonne qualité, capables de répondre aux divers besoins des familles.

Moins de soutien pour les enfants qui ont des besoins spéciaux

Le délestage par la province de ses responsabilités en matière de services de garde signifie que les enfants qui sont les plus vulnérables, notamment les enfants qui ont

des besoins spéciaux, sont moins susceptibles qu'auparavant de recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Tensions au sein de l'école

Les décisions du gouvernement provincial qui ont eu pour effet de soustraire les services de garde aux mécanismes de financement de l'éducation ont entraîné la perte des services du concierge, de nouveaux tarifs pour l'entretien, des augmentations faramineuses de loyer, la perte de locaux, voire même la menace d'expulsion.

Le problème des terrains de jeux

La plupart des garderies n'ont pas reçu de financement du gouvernement pour rendre leurs aires de jeux extérieurs conformes aux nouvelles normes de sécurité de sorte qu'elles doivent se replier sur des campagnes de financement ou alors démonter leurs équipements.

Les pressions que subissent les familles

Abordabilité

La plupart des parents n'ont pas les moyens de déboursier le plein tarif exigé pour fréquenter un service de garde de bonne qualité. Pour la société, investir dans les services de garde est une bonne décision. Pour chaque dollar investi dans un service de garde à l'enfance de bonne qualité, le retour pour les enfants, leurs parents et la société est de deux dollars. Les subventions pour frais de garde – la



principale source de financement pour aider les parents à payer leurs frais de garde pendant qu'ils sont au travail ou aux études – sont de plus en plus difficiles à obtenir.

Les services de garde de qualité sont bons pour les enfants et les parents

Le pourcentage de mères qui ont de jeunes enfants et qui travaillent à l'extérieur du foyer a augmenté en flèche au cours des vingt dernières années. Pour sa part, la participation sur le marché du travail des mères de famille biparentale qui ont des enfants âgés de 3 à 5 ans a augmenté de 68 %.

Avoir accès à des services de garde de qualité est nécessaire pour que les mères puissent aller travailler à l'extérieur l'esprit tranquille. Une étude a démontré que 35 % des travailleuses éprouvaient tellement de stress à concilier travail et responsabilités familiales que cela gênait constamment ou fréquemment leur concentration au travail.

Les pressions exercées sur le personnel des garderies

Bas salaires. Peu d'avantages sociaux. Taux de roulement élevés. S'attendre des éducatrices qu'elles s'occupent des enfants, soient des parents substitués, des conseillères et davantage encore. Les bas salaires

sont en tête des raisons invoquées par les travailleuses pour expliquer leur départ de la garderie. Au Canada, les éducatrices en garderie gagnent en moyenne 22 717 \$ par année. Pourtant, 82 % des éducatrices ont au moins une année d'études spécialisées de niveau postsecondaire et 75 % sont détentrices d'un diplôme collégial d'une durée de deux ans ou d'un degré universitaire.

Subventions salariales

Dans la plupart des endroits visités, la question des salaires figurait en tête de liste des frustrations. Les subventions salariales comptent pour environ 20 % du budget d'exploitation d'une garderie et constituent l'unique source de financement stable des services de garde. Elles sont le seul moyen d'attirer du personnel qualifié sans pour autant hausser les frais de garde.

Équité salariale

Le gouvernement Conservateur a refusé de subventionner, au-delà du 31 décembre 1998, tout autre rajustement au titre de l'équité salariale, laissant ainsi les garderies se débrouiller seules avec l'obligation légale de rajuster les salaires. Le Syndicat canadien de la fonction publique et d'autres syndicats déposent une autre contestation en vertu de la Charte contre la décision du gouvernement Harris de refuser de subventionner l'équité salariale.



Conclusion

Il n'y a pas de doute : la bataille en faveur de services de garde de bonne qualité, abordables et accessibles en Ontario est loin d'être gagnée. La campagne a provoqué partout sur son passage des réactions positives. Voici ce qu'on nous a dit qu'il fallait :

- Développer un programme de garde à l'enfance dans le style de celui du Québec qui procure aux familles des services de garde abordables, de bonne qualité et réglementés.
- Conserver les garderies municipales.
- Affecter une bonne partie des fonds fédéraux destinés aux services de développement de la petite enfance aux services de garde à l'enfance réglementés.
- Accorder plus de financement pour les enfants qui ont des besoins spéciaux.
- La province doit se conformer à ses obligations en vertu de l'équité salariale.
- Il faut améliorer les salaires et les conditions de travail des éducatrices en services de garde.

Le défi, pour l'instant, est de profiter de la vague et d'adresser aux gouvernements un message puissant, issu de la base, et qui leur rappelle qu'ils ont la responsabilité de faire plus pour les enfants de la province, ces enfants qui sont de futurs travailleurs, de futurs parents et de futurs électeurs.



Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants

Rapport sur la campagne conjointe menée par la OCBCCC et le SCFP pour sensibiliser la population au délestage par le gouvernement de l'Ontario de ses responsabilités en matière de services de garde

Au printemps et au début de l'été 2001, des représentantes de la Coalition ontarienne pour de meilleurs services de garde d'enfants (OCBCCC) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont entrepris une tournée à travers l'Ontario pour que des activistes du secteur de la garde à l'enfance de onze collectivités différentes puissent se rencontrer et se parler. Le but visé : informer les gens et mettre au point des stratégies pour lutter contre les effets néfastes du délestage par le gouvernement provincial de ses responsabilités en matière de services de garde.

À Dryden, Kingston, Niagara, Oshawa, Ottawa, Pembroke, Peterborough, Sudbury, Thunder Bay, Toronto et Windsor, des prestataires de services de garde, des parents et des activistes se sont rassemblés et ont affirmé haut et fort: « Ça suffit. À partir de maintenant, nous ne reculons plus. Nous allons *Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants* ».

« Le besoin se faisait réellement sentir de fournir aux gens du milieu des services de garde un lieu où discuter ensemble des problèmes auxquels les changements de politiques et de mécanismes de financement les confrontaient quotidiennement, un lieu où élaborer des stratégies d'actions et où acquérir des techniques d'organisation et d'action sociale » a déclaré Mary-Anne Bédard, directrice générale de la OCBCCC.

La campagne *Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants* est née d'une crainte comme quoi le caractère sans but lucratif des services de garde à l'enfance au Canada était menacé par les changements apportés par plusieurs gouvernements provinciaux au chapitre de leurs politiques en matière de garde à l'enfance. La situation en Ontario était singulièrement inquiétante parce que le programme de délestage de la province allait inévitablement exercer des pressions accrues sur un réseau de garderies déjà fragiles et sur des budgets municipaux épurés au maximum.

« La campagne a été conçue dans le but d'exercer des pressions sur les gouvernements fédéral et provincial afin qu'ils apportent leur soutien aux services de garde réglementés et sans but lucratif et aux programmes de ressources pour la famille » a expliqué Katheryne Schulz, vice-présidente de la section locale 2484 du SCFP et membre du comité de coordination des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (SCFP).

Le SCFP et la OCBCCC étaient des alliés naturels pour mener conjointement cette campagne. La Coalition est une organisation qui revendique des changements et des améliorations dans les politiques de garde à l'enfance pour que la population ontarienne ait accès à des services de





garde à l'enfance subventionnés par l'État, de bonne qualité et abordables. Le SCFP est le syndicat qui représente le plus grand nombre de travailleurs et de travailleuses en garderie au Canada - il compte près de 3000 membres en Ontario - et ses luttes en faveur d'un système universel de services de garde de bonne qualité en ont fait la renommée.

Les ateliers d'un jour et les forums organisés en soirée dans les divers milieux où s'est déplacée la campagne ont révélé des services de garde déboussolés et victimes des contrecoups de la politique de délestage provinciale. Partout, les mêmes problèmes refaisaient constamment surface.*

Par ailleurs, il faut savoir que le milieu des services de garde résiste et riposte. On s'emploie actuellement à mettre en œuvre les plans d'actions à l'échelle locale élaborés lors des ateliers et on constate des progrès. La victoire est loin d'être acquise mais nous sommes loin d'être vaincus comme le démontre ce rapport qui traite des problèmes et des stratégies d'actions identifiés au cours de la première phase de notre campagne.**

* Consulter l'annexe A pour une description de l'atelier et du forum.

** Au fil du rapport, nous citons diverses personnes qui ont participé aux ateliers et aux forums. Dans certains cas, les noms ont été omis parce qu'il nous a été difficile d'identifier l'interlocuteur ou l'interlocutrice ou encore, parce que les personnes citées ne voulaient pas être identifiées.



Premier atelier : négociation et éducation

Le premier atelier de la campagne Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants a été organisé à Pembroke par la section locale 2204 du SFCP. La formule adoptée est devenue le modèle de base pour les ateliers subséquents.

Le syndicat était en cours de négociation pour le compte des travailleuses et travailleurs de la garderie Wise Owl, qui avait reçu sa charte avant le délestage à la faveur des municipalités des responsabilités en matière de garde d'enfants. Cela signifie que le conseil de ville se voyait confronter pour la première fois à la problématique des services de garde.

« Nous avons réalisé qu'il fallait faire l'éducation des conseillers municipaux » a expliqué Shellie Bird, conseillère à l'éducation de la section locale 2204 du SFCP. Shellie a également co-animé plusieurs autres ateliers sur la route qu'a suivie la campagne. « Ainsi, nous avons organisé un atelier et fait des représentations auprès du conseil de ville. Nous n'avons pas axé la discussion sur les salaires. Nous avons plutôt fait de l'éducation afin de jeter les bases pour assurer plus de financement à la garderie l'an prochain. Nous avons dit au conseil de ville que nous voulions qu'il se joigne à nos efforts et pousse la province à assumer ses responsabilités ».

Mais la direction de Wise Owl n'était pas disposée à signer un contrat d'un an, condition essentielle à la réalisation de notre stratégie de lobbying. Après avoir évité de justesse la grève, le syndicat a conclu une entente sans faire de concessions mais sans gain non plus, a indiqué Bird.

« Par ailleurs, notre campagne pour éviter la grève nous a appris que les parents et la collectivité dans son ensemble appuyaient fermement les revendications des éducatrices. Les gens n'en revenaient des bas salaires dans le secteur ».



Brève historique du délestage par la province de ses responsabilités

En 1998, le gouvernement Harris a apporté des amendements à la Loi permettant ainsi à la province de se décharger, à la faveur des municipalités, de ses responsabilités en matière de garde à l'enfance :

- À partir du 1er janvier 2000, la responsabilité de l'organisation des services de garde fut remise aux 47 municipalités regroupées de l'Ontario. On indiqua à chacune de ces municipalités qu'elles devaient soumettre et faire approuver par la province un plan d'action en matière de services de garde.
- Les dépenses qui par le passé étaient assumées en entier par le province, notamment les subventions salariales, les subventions versées aux centres de ressources pour la famille et les subventions pour les enfants ayant des besoins spéciaux, sont maintenant partagées; la province assume 80 % des coûts et les municipalités, 20 %.
- La province n'accorde plus aucune subvention pour les dépenses d'immobilisation alors qu'elle les assumait en totalité auparavant.

Essentiellement, on exige des municipalités qu'elles mettent en œuvre les politiques provinciales en matière de garde à l'enfance mais on sabre dans le budget pour ce faire. On estime que les dépenses municipales pour les services de garde ont doublé.



Ce qui s'est passé dans certaines municipalités

Les répercussions des changements les plus récents au chapitre des politiques et des mécanismes de financement se sont déjà avérées désastreuses. Chaque municipalité prend ses propres décisions en rapport avec l'avenir des services de garde sur son territoire. Certaines s'acharnent à maintenir leurs engagements tandis que d'autres réagissent en imposant une réduction de services. Le processus d'élaboration des plans d'action en matière de services de garde et leur mise en œuvre varient également. Il arrive que les plans ne soient pas toujours élaborés en concertation avec le milieu et avec les utilisateurs des services.

« Nous avons réellement fait des pressions auprès de nos élus municipaux pour qu'ils assument un leadership qui ne leur revient pas normalement », a dit Nancy Campbell, gestionnaire de la garderie Dalhousie Parents' Day Care, lors de l'atelier d'Ottawa. « Lorsque nous ne pouvions obtenir le 80 % de financement de la province, la municipalité nous versait les 100 %. Elle contribue à un fonds d'immobilisation depuis 1997. Peu de milieux vivent cela et il faut continuer de le revendiquer ».

La ville d'Ottawa dépense 3 millions de dollars de plus que ce que prévoit l'entente à frais partagé signée avec la province et la conseillère municipale Elisabeth Arnold a déclaré au forum tenu en soirée que les membres du conseil ont recommandé une hausse de 2 % au poste services de garde du budget municipal de l'an prochain.

« Mais considérant les coûts que doivent assumer les garderies, cette augmentation ne fera rien pour créer de nouvelles places », a-t-elle précisé. « Nous ne progressons pas vraiment. Ce qu'il faut savoir c'est que les ressources existent à l'échelle de la province mais qu'en dépit de cela, la province ne fait preuve d'aucun engagement en faveur des garderies. Faute d'engagement financier de la part de la province, les municipalités ont peine à rencontrer leurs obligations ».

À Toronto, pour la troisième année d'affilée, et après beaucoup de lobbying, la ville a accepté de réserver les budgets suffisants pour créer 2 000 nouvelles places à condition que la province accepte de contribuer sa juste part. « Nous avons mis de côté 3 millions de dollars et nous attendons que le gouvernement Harris pose les gestes qui s'imposent », a affirmé la conseillère municipale Olivia Chow, au cours de la campagne.

Mettez-y l'argent

À Sudbury, l'ébauche la plus récente du plan d'action en matière de services de garde de la municipalité place au sommet de ses priorités un plus grand nombre de places réglementées, des services de garde flexibles et des subventions pour les programmes récréatifs. Cependant, il a fallu que la coalition locale exerce maintes pressions pour



que le gouvernement municipal prévoit des fonds désignés pour le développement de places réglementées et flexibles.

À Peterborough, la frustration est grande face à la lenteur du processus. La municipalité veut s'assurer avant toutes choses que son plan d'action en matière de services de garde sera approuvé par la province. Aux dires d'un fonctionnaire municipal, la ville ne veut pas être laissée « Gros-Jean comme devant ». Selon une participante à l'atelier : « Ces plans d'action peuvent paralyser des fonds. Tous les autres secteurs s'accaparent les sous pendant que les plans d'action traînent sur la table de travail ».

À une rencontre de planification, des fonctionnaires municipaux ont conseillé au groupe de militants et de prestataires de services présents de ne pas avoir trop d'attentes. « Au départ, la municipalité nous a dit : nous sommes réunis pour parler des besoins mais sachez d'emblée que nous ne disposons pas de crédits nouveaux » a raconté Heather Boyer, gestionnaire du Programme de garde d'enfants du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile et membre du conseil d'administration de la OCBC.

À Lennox et à Addington (dans la région de Kingston), le comté a annoncé son désir de développer davantage les services de garde offerts en milieu familial - mais on craint que cela ne se fasse avec des budgets qui servent actuellement aux garderies.

Les municipalités qui désirent plus de services de garde à l'enfance mais qui sont coincées financièrement sont de plus en plus enclines à s'associer au milieu des services de garde

pour exercer des pressions sur le gouvernement provincial afin d'obtenir plus de financement. Dans la région de Durham, « Nous demandons avec insistance à la province qu'elle augmente le nombre de places subventionnées mais ça ne se passe pas », a déclaré Larry O'Connor, conseiller municipal et président du Comité régional de la santé et des services sociaux. « Le délestage des responsabilités provinciales ne nous a pas surpris mais le manque d'argent, oui. Ensemble il faut exercer des pressions sur la province ».

Parer aux compressions

« Nous avons monté une campagne visant les conseillers municipaux. Nous nous sommes concentrés exclusivement sur les quartiers dont le conseiller municipal siégeait au comité consultatif pour le budget. Si tu étais conseiller ou conseillère dans ce quartier, on ne te lâchait pas d'une semelle. Des 44 conseillers municipaux, seuls sept siégeaient à ce comité et nous avons besoin de 4 votes pour assurer notre place dans le budget ».

Jane Mercer, directrice générale, Coalition pour de meilleurs services de garde de Toronto, commentant le fait que le dossier des services de garde fut le seul dossier social à ne pas subir de compressions dans le dernier budget municipal grâce aux fortes pressions exercées par le milieu des services de garde.



C'est un problème d'envergure nationale

L'effet domino du délestage

« Je n'en reviens pas qu'il n'y ait rien sous le gouvernement fédéral ».

« On fait la partie trop facile au gouvernement fédéral ».

« Le gouvernement fédéral ne veut plus prendre la responsabilité pour quoique ce soit de nos jours ».

Ce ne sont que quelques uns des commentaires formulés au cours d'un exercice où les participantes et participants devaient préciser le palier de gouvernement ou la structure auxquels ils s'adresseraient pour régler une longue liste de problèmes reliés aux services de garde : conseils d'administration de garderies, commissions scolaires, gouvernement municipal ou provincial ou fédéral?

Les résultats de l'exercice variaient quelque peu mais, dans l'ensemble, la colonne sous l'entête « gouvernement fédéral » est restée plutôt vide. Et cela, parce que c'est le gouvernement fédéral qui, le premier, s'est déchargé de ses responsabilités en matière de garde d'enfants. Il est responsable de l'effet domino.

Voici les faits :

- En 1996, le gouvernement fédéral a fusionné en une seule enveloppe (Transfert canadien en matière de santé et de

services sociaux) les transferts aux provinces destinés à la santé et à l'éducation postsecondaire (Financement des programmes établis) et les transferts aux provinces destinés à l'aide sociale (Régime d'assistance publique du Canada).

- Il n'existait pour ainsi dire aucun critère quant à l'utilisation des fonds transférés : les provinces n'avaient plus à contribuer de montants équivalents et n'étaient pas obligées d'en attribuer une partie à un programme de garde d'enfants.
- D'autre part, le gouvernement fédéral a diminué sa contribution dans les programmes de santé, d'éducation et d'aide sociale. Une fois les compressions faites, l'Ontario recevait 7 milliards de moins qu'auparavant.
- Seulement 2,2 milliards de dollars, sur cinq ans, ont été réservés par le gouvernement fédéral pour le Plan d'action national pour enfants (environ 100 \$ par enfant) et ce, sans principe directeur ni échéancier pour mettre en œuvre, à l'échelle du Canada, une stratégie intégrée en matière de développement de la petite enfance. De plus, les provinces n'ont pas l'obligation d'investir une partie quelconque de ces argent dans un programme de services de garde à l'enfance. En 2001, première année du programme, en Ontario, aucun crédit additionnel ne fut alloué à la garde à l'enfance.

- Par conséquent, depuis plusieurs années déjà, le gouvernement fédéral n'a adopté aucune politique en matière de services de garde et n'a versé aucun financement dans le secteur.

Cette abdication de responsabilités à rabais signifie que le sous-financement et la pénurie de services de garde sont la norme dans presque toutes les provinces et que les enfants n'ont pas accès, à toutes fins pratiques, à des services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité. L'organisation des services de garde repose toujours sur le principe de l'utilisateur-payeur et sur une approche fondée sur le marché de sorte que ce sont les parents qui doivent en assumer, pour l'essentiel, les coûts. Et par ailleurs, les salaires désespérément bas des travailleuses continuent de subventionner ces services pourtant essentiels.

Municipalités, à votre tour, d'une certaine manière

Le délestage par la province de ses responsabilités aurait dû simplifier la tâche et permettre aux participants des ateliers d'identifier plus aisément les responsabilités en matière de services de garde qui relevaient des municipalités. Effectivement, dans la plupart des ateliers, la liste des responsabilités en matière de services de garde sous l'entête « gouvernement provincial » était courte tandis que celle sous l'entête « municipalité » était longue. Néanmoins, beaucoup de personnes ont eu peine à déterminer clairement de qui relevait véritablement la responsabilité, s'agissait-il du gouvernement municipal ou du gouvernement provincial?

« Actuellement, la responsabilité relève principalement des municipalités » a affirmé Mary-Anne Bédard, directrice générale de l'OCBCC. « Mais ont-elles les pouvoirs nécessaires? Non. Si nous avons fait cet exercice il y a de ça deux ans, la liste sous l'entête gouvernement provincial se serait allongée jusqu'à l'autre bout de la pièce. Mais, même si les responsabilités sont passées à la municipalité, c'est la province qui tient les cordons de la bourse ».

« Si vous remettez les responsabilités budgétaires aux municipalités, il faut aussi leur remettre la responsabilité d'élaborer les politiques; on ne doit pas faire de microgestion au plan des politiques et lier en même temps les mains des villes » a déclaré, lors du forum tenu en soirée dans Durham, Ken Carruthers, un conseiller municipal plutôt frustré du canton de Scugog.

Il n'est pas difficile de voir venir la province. En maintenant son contrôle absolu, la province peut continuer de forcer les municipalités à adopter des politiques régressives et compliquées. Les gouvernements locaux se verront de plus en plus forcés de tourner le dos aux engagements qu'ils ont pris en matière de garde à l'enfance. La déréglementation et la privatisation du secteur s'en suivront : les deux pierres d'assise de l'ensemble des politiques sociales et économiques du gouvernement Harris.



Pressions exercées sur les garderies

Les garderies municipales résistent aux menaces

« Les garderies municipales – 30 ans de services de garde de qualité »

C'est le slogan mis de l'avant par les travailleuses des deux garderies municipales de Kingston qui luttent actuellement pour la survie de leur installation. Les menaces de fermeture ont occupé le centre des débats de l'atelier de Kingston tout comme la controverse soulevée dans le milieu par les actions des propriétaires de garderies commerciales qui exercent des pressions en faveur de la fermeture des deux garderies.

Les garderies administrées par les municipalités servent d'étalon dans le milieu. On s'y réfère à cause de la qualité de leurs services et à cause des salaires relativement plus élevés. En 1997, en Ontario, on comptait 197 garderies administrées par 69 municipalités. Aujourd'hui, la politique gouvernementale de délestage pousse les municipalités à se retirer de l'administration des garderies afin de réduire leurs dépenses.

Une question d'équité

Historiquement, les garderies municipales en Ontario ont ouvert leurs portes à des familles qui n'avaient pas les moyens de se payer des services de garde, donnant ainsi, à des enfants de milieux défavorisés, accès à des services de garde de bonne qualité. De plus, ces garderies prennent souvent en charge

plusieurs enfants ayant des besoins spéciaux. Les deux garderies municipales de Kingston sont situées dans des quartiers plus défavorisés et la plupart de leurs parents reçoivent des subventions pour frais de garde. Avec la fermeture de ces garderies, la question d'équité en prendrait pour son rhume.

Les travailleuses ont lancé une campagne d'information publique en faisant paraître des annonces dans les journaux et à la radio et en faisant circuler une pétition. Bon nombre de parents ont écrit des lettres au rédacteur pour signifier leur appui aux deux garderies.

Les garderies commerciales qui réclament la fermeture des deux garderies prétendent que la municipalité est en conflit d'intérêt, qu'elle favorise ses garderies au détriment des autres services de garde. Mais voilà, des études ont démontré que le versement de subventions identiques n'entraîne pas nécessairement l'équité. Par exemple, les salaires des éducatrices versés dans les garderies commerciales sont inférieurs à ceux que l'on verse dans les garderies sans but lucratif et ce, même si elles reçoivent des subventions à hauteur égale. La différence s'expliquerait par la motivation qu'elles ont de faire du profit.

Services inadéquats

Dans presque toutes les collectivités où s'est arrêtée la campagne, il y a pénurie de services de garde à l'enfance

réglementés et de bonne qualité, capables de répondre aux divers besoins des familles. D'ici à ce que l'on injecte plus de fonds pour agrandir les garderies existantes, en ouvrir de nouvelles, attirer à la carrière du personnel qualifié et acheter le matériel requis - notamment des jouets et d'autres équipements - la situation des services de garde en Ontario ne fera que s'aggraver.

De façon générale, il n'y a tout simplement pas assez de services de garde en mesure de prendre en charge les enfants qui ont des besoins spéciaux ou de venir en aide aux enfants qui ont des problèmes de comportement. À Peterborough, comme ailleurs, on manque de places-poupons et de places pour les enfants d'âge scolaire. Dans les milieux comme Windsor ou Durham, où beaucoup de travailleurs et de travailleuses affectés à des quarts de travail vivent, on manque désespérément de services de garde flexibles. Même chose en milieu rural. Les familles autochtones de Eagle Lake doivent se rendre à Dryden pour fréquenter la garderie. Les garderies francophones, dans des endroits comme Sudbury ou dans la région de Durham, manquent de financement et ne peuvent trouver ou ne peuvent garder des éducatrices qualifiées. Et on manque de services de garde scolaire.

À Niagara, Marney MacLean, un parent, a déclaré lors du forum tenu en soirée qu'il y avait 600 familles devant elle sur la liste des familles en attente d'une subvention pour frais de garde.

« Notre liste d'attente pour avoir une place s'arrête à 100 noms » a dit Barbara Buffett, une éducatrice-ressource au Dryden's Children Centre. « Et elle est plus longue

qu'avant. Certains parents attendent pendant plusieurs années et lorsqu'ils pourraient placer leurs enfants dans la garderie, ils n'ont plus l'âge de sorte qu'ils n'ont jamais accès à nos services ».

Buffett a souligné que dans sa garderie, à la municipalité et au conseil scolaire local, on espérait que s'ajoute au centre d'apprentissage en construction un volet service de garde à l'enfance. « Mais, pour le moment, on n'a tout simplement pas l'argent », a-t-elle déploré. « À moins d'avoir accès à un fonds d'immobilisation, rien ne se passera ».

Susan Trott, un parent qui préside également le comité pour un nouveau centre de ressources pour la famille dans Ottawa, a parlé durant le forum tenu en soirée de la lutte qui perdure depuis trois ans pour obtenir un centre de ressources et une garderie dans son quartier.

« Il y a plus de 600 enfants dans le quartier et une seule école publique » a-t-elle souligné. « Le quartier n'a pas de garderie. Je connais des femmes qui ne peuvent aller travailler faute de service de garde ».

Le délestage de responsabilités a également nuit à beaucoup des services de garde existants et suscité des tensions entre les garderies et les municipalités. Par exemple, on craint que l'expansion des services de garde en milieu familial dans Lennox et Addington se fasse au détriment du Resources for Children Centre de Lennox et Addington. Ce centre offre neuf différents programmes destinés, pour la plupart, aux familles en milieu rural.



« ... Les relations entre le conseil d'administration et les fonctionnaires de la municipalité ont dégénéré au point d'être totalement inefficaces » a écrit Albert Mulligan, président du centre de ressources, dans une note de service qu'il a fait parvenir au personnel et aux membres de son conseil d'administration. « C'est pour cette raison et pour d'autres que notre relation au chapitre des finances avec le comté de Lennox et Addington, instance responsable de l'organisation des services de garde et des programmes d'intervention précoce sur le territoire, est des plus précaires ».

Moins de soutien pour les enfants qui ont des besoins spéciaux

Le délestage par la province de ses responsabilités en matière de services de garde signifie que les enfants qui sont les plus vulnérables, notamment les enfants qui ont des besoins spéciaux, sont moins susceptibles qu'auparavant de recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Ce que nous avons appris

- Les garderies qui bénéficient de la présence d'éducatrices-ressources pour travailler auprès des enfants qui ont des besoins spéciaux font figure d'exception en Ontario. À Thunder Bay, la municipalité se dirige vers un modèle centralisé où il n'y aura pas d'éducatrices-ressources maison (sur place). On invoque la répartition équitable des ressources pour justifier cette décision mais la charge de travail des éducatrices-

ressources dans ce modèle centralisé sera plus lourde. « On doit faire plus avec moins » a souligné Anita Broere, conseillère au centre pour enfants W.J. Griffis, de Thunder Bay (Association pour l'intégration communautaire de Lakehead). « Ils affirment que les fonds seront distribués plus équitablement mais ce que l'on craint ici c'est qu'ils coupent dans les services ».

- « Il n'y a pas suffisamment d'argent pour les services destinés aux enfants qui ont des besoins spéciaux », a déclaré Mary Thomson, coordonnatrice de la garderie Overbrook d'Ottawa. « Et pourtant, on identifie de plus en plus d'enfants ». Même si la recherche démontre que l'intégration d'enfants ayant des besoins spéciaux en garderie est bénéfique, on ne dispose pas des ressources pour soutenir les garderies dans leurs efforts à ce titre.
- Les coupes effectuées au chapitre de l'aide sociale, de l'éducation et du logement ont provoqué des crises au sein des familles et les enfants sont de plus en plus nombreux à manifester des problèmes de comportement. Pourtant les enfants qui ont des problèmes de comportement ne sont pas considérés comme ayant des besoins spéciaux.
- Les enfants qui ont des besoins spéciaux ont souvent besoin de services de professionnels extérieurs à la garderie; ceux-ci sont peu nombreux ou il n'y en a tout simplement pas dans certaines localités.
- À Niagara, la déréglementation des services de garde scolaire a entraîné la disparition des soutiens offerts aux



enfants ayant des besoins spéciaux puisque le personnel œuvrant dans les programmes récréatifs qui prennent en charge les enfants avant et après l'école n'a pas de formation spécialisée dans le domaine des besoins spéciaux.

- « On vous décourage d'accueillir des enfants qui ont des besoins spéciaux parce qu'il n'y a pas d'argent pour se procurer des équipements spécialisés » a mentionné un participant de l'atelier de Peterborough. « Vous devez toujours vous battre pour obtenir des fonds. C'est une lutte constante ».
- Plusieurs personnes, dans différents milieux, ont mentionné que les subventions pour frais de garde ne sont plus perçues comme une forme d'intervention précoce. Cette nouvelle approche peut nuire aux enfants qui ont des besoins spéciaux et à ceux qui vivent des circonstances particulières ou spéciales parce que dorénavant ils sont placés sur la même liste d'attente que les autres pour une subvention.

À la recherche de spécialistes pour le nord - et pour le sud

« Nous avons des enfants dont la santé est précaire mais nous n'avons pas les spécialistes pour s'en occuper. Et les subventions pour le transport sont bien minces. Ce n'est pas beaucoup d'argent lorsqu'il faut aller dans le sud de l'Ontario pour avoir des services. Nous avons perdu notre pédopsychiatre et quand on parle des besoins des enfants et des professionnels pour y répondre, Thunder Bay est une ville quand même assez grande mais isolée. Plus on va à l'ouest

plus il manque de services jusqu'à ce que l'on atteigne la frontière du Manitoba ».

Anita Broere, conseillère, centre pour enfants W.J. Griffis, Association pour l'intégration communautaire de Lakehead

« Nous avons un psychologue pour enfants à Windsor; il a plus de 70 ans et fait la navette du Michigan ».

Heather Boyer, gestionnaire, programme de garde d'enfants des TCA, Windsor

Une attente crève-cœur

« Les parents d'un enfant en phase terminale voulaient qu'il puisse vivre des interactions avec ses pairs pendant qu'il pouvait encore en profiter. Mais il a fallu qu'il attende deux mois avant de pouvoir fréquenter la garderie. Une fois dans la garderie, il a reçu d'excellents soins mais était vraiment trop malade pour en profiter. Je suis très en colère. Il était sur la liste d'attente pour une subvention pour frais de garde. Nous avions de la place mais pas de subvention. Les subventions ne sont plus vues comme une mesure de soutien à l'éducation de jeunes enfants ni de soutien aux familles mais strictement comme une mesure de soutien à l'emploi ».

Merla McGill, Association pour l'intégration communautaire (Comté de Victoria)

Tensions au sein de l'école

Les décisions du gouvernement provincial qui ont eu pour effet de soustraire les services de garde aux mécanismes de

financement de l'éducation et de fixer des cibles de fréquentation pour les écoles ont eu des conséquences graves sur les garderies en milieu scolaire. Que ce soit la perte des services du concierge, de nouveaux tarifs pour l'entretien, des augmentations faramineuses de loyer ou la perte de locaux, voire même la menace d'expulsion à cause de la fusion de certaines écoles, tous ces facteurs font que les services de garde en milieu scolaire sont pressés comme des citrons.

À Niagara, certaines écoles ferment leurs portes or, 50 % des garderies logent dans les écoles. Et dans d'autres écoles, ce sont les loyers des garderies qui sont augmentés.

À Sudbury, quatre conseils scolaires songent à fermer des écoles à cause des nouveaux mécanismes de financement de l'éducation.

Dans la région de Durham, une région qui se développe rapidement, les participants et participantes ont dit qu'il était insensé de la part de la province de ne pas exiger que chaque nouvelle école prévoie l'espace suffisant pour aménager une garderie et de ne pas y affecter le financement requis. Habituellement, on construit les écoles neuves dans de nouveaux quartiers résidentiels. Parce que ces quartiers sont neufs, il ne s'y trouve pas de garderies.

« Beaucoup de parents veulent une école qui héberge une garderie mais ce n'est pas possible parce qu'ils ne vivent pas dans le bon quartier », a dit Denise Gilbert, directrice générale du Schoolhouse Playcare. « Avec la pénurie de garderies en milieu scolaire, ce n'est pas facile d'offrir des programmes éducatifs intégrés ».

À Toronto, comme c'est le cas dans bien d'autres endroits, le manque de directives relativement à la présence des garderies en milieu scolaire entraîne une certaine incohérence dans la manière dont les mécanismes de financement de l'éducation sont gérés. Les garderies se sentent à la merci des directeurs d'écoles.

À Ottawa, grossir un service de garde en milieu scolaire peut s'avérer une entreprise très difficile et remplie d'incertitudes. Selon une participante : « Nous n'avons pas pris l'engagement ferme d'agrandir. Je ne sais même pas si, en septembre 2002, j'aurai toujours autant d'espace. L'idée d'agrandir pourra bien rester lettre morte. Il y a toujours quelque chose pour t'empêcher d'avancer ».

Le problème des terrains de jeux

Avec l'adoption par la CSA de nouvelles normes plus serrées, beaucoup de garderies n'ont pas pu faire approuver leurs aires de jeux extérieurs. Cela ne devrait pas poser de problèmes. En effet, direz-vous, elles n'ont qu'à apporter les modifications requises pour se conformer aux nouvelles normes.

Mais voilà, la réalité est toute autre, comme l'a constaté la campagne dans sa tournée. En effet, la plupart des garderies n'ont pas reçu le financement nécessaire pour apporter les modifications. Elles doivent se replier sur des campagnes de financement ou alors démonter leurs équipements. À Ottawa, seuls deux des nombreux terrains de jeux du territoire à ne pas avoir été approuvés ont reçu l'argent de la ville pour faire les

travaux requis. Faute d'avoir passé l'inspection pour la sécurité des lieux, les garderies ne peuvent pas souscrire de police d'assurance responsabilité de sorte que les conseils d'administration doivent ou bien assumer la responsabilité ou fermer le terrain de jeux.

Les garderies se sont aussi buté à la difficulté de faire inspecter les lieux et de se faire remettre le rapport d'inspection. Dans la région de Durham, cela a entraîné une situation bizarre dans le cas d'une garderie scolaire, logée à l'extérieur de l'école. Parce que la garderie ne pouvait pas obtenir son rapport d'inspection, les enfants ne pouvaient pas fréquenter le terrain de jeux après l'école même s'ils s'en servaient dans la journée.

D'autres garderies se sont fait dire par la municipalité de procéder à leur propre inspection. Une participante dans la région de Durham a dit : « le Ministère a demandé à la municipalité de fournir une preuve comme quoi elle inspectait régulièrement le terrain de jeux. Mais elle ne le fait pas. Ce sont les responsables de services de garde en milieu familial (celles qui vont au terrain de jeux) qui le font ».

À Niagara, les participantes et participants de l'atelier ont parlé de leur recherche frénétique de financement pour le terrain de jeux. Ils ont même approché des entreprises qui, d'ailleurs, sont prêtes à subventionner des équipements en échange de publicité bien en vue sur le terrain de jeux. Surveillez l'installation prochaine du bloc-moteur McDonald à la garderie la plus près de chez vous!



D'autres secteurs qui font aussi partie des services de garde

Quoique la majorité des personnes qui ont participé aux ateliers et aux forums venaient du milieu des garderies, la campagne a également rencontré des représentantes du secteur de la garde en milieu familial réglementée et des représentantes des centres de ressources pour la famille.

En Ontario, la garde en milieu familial régie se fait par l'entremise d'agences de services de garde en milieu familial. Celles-ci passent des contrats avec des personnes qui offrent, à partir de leur résidence, des services de garde. L'agence effectue des visites de contrôle sur une base trimestrielle et a la responsabilité de voir à ce que les responsables de garde en milieu familial (RGMF) se conforment à l'ensemble des exigences de la Loi. Durant la tournée, certains parents ont dit qu'ils préféreraient la garde en milieu familial régie parce qu'elle correspondait mieux à leurs besoins que la garderie. Par exemple, dans le cas de parents affectés à des quarts de travail variables, l'horaire d'un service de garde en milieu familial est souvent plus flexible que celui de la garderie. Certains services de garde en milieu familial reçoivent les enfants plus tôt le matin que la garderie et ferment leurs portes plus tard. Parfois, ils acceptent des enfants à temps partiel. Et il arrive aussi qu'ils sont moins chers que la garderie.

Mais un certain nombre de personnes ont indiqué qu'il n'était pas facile de recruter des RGMF pour travailler dans le secteur

régi parce qu'il manque de fonds pour les rémunérer convenablement. Les RGMF réglementées doivent se conformer aux exigences de la réglementation provinciale au chapitre du nombre et de l'âge des enfants gardés et au chapitre des normes d'hygiène et de sécurité, tous des facteurs qui contribuent à garantir un certain niveau de qualité.

« Mais on ne peut payer la RGMF que 19 \$ par jour pour la garde de bambins et d'enfants de 3 et 4 ans » a expliqué Melanie Coyle, coordonnatrice du programme de garde en milieu familial du Resources for Children Centre de Lennox et Addington. Elle a ajouté que dans le secteur de la garde en milieu familial non réglementée, les responsables de garde demandaient environ 25 \$ par jour et n'avaient pas à se conformer à la réglementation provinciale. Cela signifie que la qualité de leurs services de garde n'est pas contrôlée, d'une part mais aussi que ces RGMF non régies peuvent recevoir, si elles le veulent, plus d'enfants que ne le peuvent leurs consœurs associées aux agences de garde. Et il arrive aussi que beaucoup de RGMF non régies omettent de déclarer leur revenu à l'impôt.

On a également soulevé des tarifs différents pour la région d'Ottawa où une place-poupon en service de garde familiale régie coûte de 23 \$ à 25 \$ mais peut atteindre 38 \$ par jour en garde familiale non régie.

Phyll Reid, de l'agence de garde du Children's Village d'Ottawa a dit que les garderies et les services de garde en milieu familial devraient unir leurs efforts pour revendiquer la qualité des services, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

« On doit travailler à la reconnaissance de l'expertise et des forces propres aux deux secteurs », a-t-elle déclaré.

Les centres de ressources pour la famille, qui dépendent souvent de l'implication de bénévoles pour fonctionner et qui offrent du soutien aux parents et aux responsables de garde en milieu familial, ont commencé à ressentir les effets des compressions budgétaires et éprouvent de la difficulté à procurer des services à leur clientèle.

Les jouets et l'équipement sont un exemple typique. À Peterborough, le nombre de parents et de RGMF à fréquenter les centres de ressources pour la famille a connu une augmentation dramatique mais les budgets n'ont pas suivi la pente ascendante. Un budget qui pouvait suffire à acheter des jouets et de l'équipement pour une quarantaine d'enfants doit maintenant suffire pour satisfaire aux besoins de 70 enfants.

Les pressions que subissent les familles

Abordabilité

Les parents qui ont les moyens de déboursier le plein tarif exigé en service de garde régi ne sont pas la norme. Un service de garde de bonne qualité, cela coûte cher. Mais ça le vaut. On estime que pour chaque dollar investi dans un service de garde à l'enfance de bonne qualité, le retour sur l'investissement pour les enfants, leurs parents et la société est de deux dollars.*

Aujourd'hui, les subventions pour frais de garde - la principale source de financement pour aider les parents à payer leurs frais de garde pendant qu'ils sont au travail ou aux études - sont de plus en plus difficiles à obtenir.

« Ce sont nos étudiantes qui en souffrent le plus » a expliqué Barbara Buffett, éducatrice-ressource au Children's Centre de Dryden. « Maintenant, les étudiantes doivent se servir du RAFEO (régime d'aide financière pour les étudiants d'Ontario) et n'ont pas droit à une subvention. On ne les aide pas avec leurs frais de garde et ils doivent rembourser leur prêt ».

La province a imposé un plafond à l'enveloppe totale allouée aux subventions pour frais de garde ce qui fait que les listes

d'attente pour recevoir la subvention, même lorsqu'une famille est admissible, sont interminables dans certains milieux. À Toronto par exemple, 13 000 familles admissibles attendent une subvention.

Dans le comté de Lennox et Addington, selon Melanie Coyle, coordonnatrice du programme de garde en milieu familial du centre de ressources pour enfants de Lennox et Addington « notre budget de subvention est défoncé pour l'année en cours ».

Et comme si la situation au chapitre des subventions n'était pas suffisamment cauchemardesque, le gouvernement de l'Ontario vient d'annoncer un resserrement des critères d'admissibilité.

« Il faut que la réglementation provinciale en ce qui concerne l'admissibilité aux subventions soit assouplie » a déclaré Heather Boyer des TCA de Windsor. « Les règlements tel qu'ils sont actuellement excluent trop de familles du programme de subventions. Les parents qui doivent déboursier le plein tarif n'en ont pas les moyens de sorte qu'ils se replient sur les services de garde non régis ».

* Cleveland, G. et Krashinsky, M. (1998). Les avantages et les coûts liés à de bons services de garde à l'enfance. Centre d'études urbaines et communautaires, Université de Toronto.

Resserrement des critères

Deux modifications majeures dans les critères d'admissibilité causeront encore plus de tort aux familles qui veulent voir leurs enfants dans un service de garde de bonne qualité et réglementé :

- Les municipalités ont appris qu'elles doivent dorénavant prendre en compte les REÉR de la famille dans l'évaluation de son admissibilité aux subventions pour frais de garde.
- Seuls les parents qui étudient ou travaillent au moins 6 heures par jour ont droit à une subvention pour une pleine journée de garde. « Dans le cas où des parents participent à des activités approuvées mais seulement à temps partiel, ils n'ont pas droit à une subvention pour une pleine journée de garde » peut-on lire dans une note de service, publiée par le gouvernement Harris le 31 août 2001.

Ce que cela signifie

La question des REÉR signifie que beaucoup de parents qui demandent une subvention devront choisir entre un service de garde réglementé pour leur enfant et une certaine sécurité financière pour leurs vieux jours. Ces changements sont durs pour toutes les familles mais plus pénibles encore pour certaines.

« Certains de nos parents célibataires ont réussi, lorsqu'ils étaient mariés, à placer un peu d'argent dans un REÉR et

maintenant ils ne satisfont plus aux critères d'admissibilité du programme » a expliqué Anita Broere, conseillère au centre pour enfants W.J. Griffis, de Thunder Bay (Association pour l'intégration communautaire de Lakehead).

Broere a ajouté que le critère relatif aux REÉR alourdit d'autant le fardeau que doivent assumer les familles qui ont enfant avec des besoins spéciaux. Beaucoup de ces familles ont plus d'un enfant avec des besoins spéciaux. Et déjà, elles doivent payer plus cher leurs services de garde à cause des besoins particuliers de leurs enfants. Au fur et à mesure que leurs enfants grandiront, elles auront d'autres obligations financières et d'autres responsabilités à assumer.

Le milieu des services de garde d'Ottawa a décidé de contester devant les tribunaux le critère relatif aux REÉR, en citant comme parties intimées la Ville d'Ottawa et le gouvernement d'Ontario. Le juge de première instance a accordé une injonction interdisant l'application, par la Ville d'Ottawa, du critère relatif aux REÉR jusqu'à ce que soit déterminé devant quel tribunal la cause devra être entendue. (Au début du mois de juin, il fut décidé que la cause serait entendue par la Cour Divisionnaire).

Le critère relatif aux heures admissibles est modifié

Et voilà qu'un nouveau désastre guette les familles et les enfants : le nouveau critère relatif aux heures admissibles. Les parents qui étudient, par exemple, n'ont tout simplement pas les 30 heures de présence en classe requises pour être admissibles au sens de la nouvelle réglementation.

« Aucun collègue communautaire n'offre de programme avec plus de 22 heures de présence en classe par semaine » a expliqué Mary Knight, une enseignante en services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) au Collège Durham. « La Loi est ainsi faite et le Ministère s'apprête même à réduire les programmes à 18 heures ».

On s'inquiète également des répercussions de la nouvelle réglementation sur les laboratoires de SÉGE qui gèrent les garderies à l'intérieur des collèges. Ces garderies doivent s'autofinancer et une grande partie de leur clientèle sont des familles dont les parents étudient.

Sans compter que restreindre le nombre d'heures de garde pour concorder avec les seules heures où les parents travaillent ou sont aux études n'est pas raisonnable. Avec les règles de financement en vigueur, les garderies n'ont pas les moyens d'offrir des places à temps partiel. La note de service émise par le gouvernement précise que « les instances responsables de l'organisation des services de garde doivent voir à une bonne répartition des subventions; elles doivent voir à ce qu'il y ait du soutien pour la garde à temps partiel et à temps plein, toutes catégories de services de garde confondus, de façon à satisfaire à la gamme complète des besoins en matière de services sociaux ». Mais tant et aussi longtemps que la province n'aura pas mis en place un système de services de garde de bonne qualité, abordables et accessibles, ce ne sont là que des vœux pieux.

« Bien que nous reconnaissons que la garde à temps partiel soit un besoin, impossible de gérer la concordance des heures pour plus d'une subvention à temps partiel » a déclaré Cheryl DeGras, superviseuse du Pat Schulz Child Care Centre de Toronto et la présidente de la OCBC. « Nous ne pouvons modeler le système actuel pour qu'il prenne en compte les changements apportés à la réglementation sans fonds additionnels et sans personnel pour gérer ces changements ».

Un parent s'exprime

« La province a fait en sorte que les critères d'admissibilité aux subventions pour frais de garde soient de plus en plus difficiles à satisfaire pour les familles. Mes trois enfants ont dû cesser d'investir dans leur REÉÉ ... Nous avons dû, mon mari et moi, vider le peu que nous avons dans nos REÉR parce que, même si nous sommes susceptibles d'avoir à prendre soin de notre plus jeune enfant (atteint d'autisme) pour le reste de notre vie, nous ne pouvons nous offrir le luxe de prévoir pour nos vieux jours : en effet, nous recevons de l'aide financière. Quoique nous apprécions grandement notre subvention pour frais de garde et ce qu'elle nous a permis d'obtenir pour Isaac, devoir nous rendre chaque année au bureau des subventions continue d'être très démobilisateur pour nous. Il ne sera jamais trop tôt pour un système universel de garde d'enfants ».

Cathy Wright, parent, Toronto

Travail obligatoire : incitation à utiliser un service de garde non régi

Certaines municipalités ont indiqué qu'elles n'utiliseraient que des services de garde non réglementés pour les enfants des clients de Ontario au travail. Leur raison : l'allocation provinciale du programme Ontario au travail pour la garde des enfants est beaucoup trop faible.

Ontario au travail est le programme du gouvernement provincial qui oblige les bénéficiaires d'aide sociale à réintégrer le marché du travail. Le Programme comprend un volet pour les parents adolescents intitulé Expérience, Poursuite et Reprise des études (Express).

« À Sudbury, une de nos garderies s'est servie de façon créative des dollars du programme Express » a raconté Lois Mahon, directrice générale du Child Care Resources Centre de Sudbury. « Elle a offert des services de garde sur place dans les écoles secondaires. Mais le programme Express n'accorde que 18 dollars par jour et ce n'est pas possible d'offrir des services de qualité pour ce montant ».

Par conséquent, plusieurs personnes du milieu ont fortement encouragé deux jeunes mères pour qu'elles assistent au forum public et viennent discuter du plan d'action en matière de services de garde.

« Elles sont venues avec leurs bébés » a rapporté Mahon. « Elles étaient si éloquentes. Elles ont dit : pourquoi traite-t-on nos bébés différemment de ceux des autres? ». Le commissaire a réagi en disant : « Vous avez raison, il faut faire quelque chose ».

Les services de garde de qualité sont bons pour les enfants et les parents

Les services de garde de qualité sont un soutien essentiel pour tous les parents et ils sont encore plus importants pour les parents qui sont actifs sur le marché du travail.

Le pourcentage de mères qui ont de jeunes enfants et qui travaillent à l'extérieur du foyer a augmenté en flèche au cours des vingt dernières années. Pour sa part, la participation sur le marché du travail des mères de famille biparentale qui ont des enfants âgés de 3 à 5 ans a augmenté de 68 %.*

Avoir accès à des services de garde de qualité est nécessaire pour que les mères puissent aller travailler à l'extérieur l'esprit tranquille. Une étude a démontré que 35 % des travailleuses éprouvaient tellement de stress à concilier travail et responsabilités familiales que cela gênait constamment ou fréquemment leur concentration au travail.**

L'histoire d'un parent

« Ce n'est pas possible de trouver les mots pour exprimer l'importance qu'a eue l'accès à des services de garde de qualité dans ma vie et celle de ma famille. En tant que néo-

Canadienne, cela m'a permis d'améliorer ma situation, d'apprendre l'anglais, de finir mes études secondaires et d'étudier le français. Et j'ai été capable de faire vivre ma famille pendant que mon mari était aux études ».

« ... (mes enfants) se trouvaient dans un environnement sûr et sur lequel je pouvais compter. La garderie a ouvert les horizons de mes enfants; ils ont eu droit à un environnement multiculturel, des soins stables; ils ont pu développer leur autonomie et ont appris à coopérer avec les autres enfants... Je crois que chaque enfant et chaque famille devrait pouvoir bénéficier comme nous de bons services de garde. J'espère que nous pouvons travailler ensemble pour que le système s'améliore et soit plus accessibles ».

Asli Ahmed, parent dont les trois enfants bénéficiaient d'une place subventionnée en garderie à Ottawa.

* Les femmes au Canada (2000). Cat. no. 89-503-XPE. Statistique Canada. Ottawa : 2000

** Goelman, H. et al (1993). *Are you time crunched? An overview of child care arrangements in Canada*. Enquête nationale sur la garde d'enfants. Ottawa : 1993



Services de garde à 5 dollars par jour

Pendant de nombreuses années, les militants et militantes du secteur se référaient à l'Europe pour démontrer aux politiciens et politiciennes qu'il était possible de mettre en place un système de services de garde à l'enfance de bonne qualité et subventionné par l'État, et d'en faire la pierre d'assise des politiques sociales des gouvernements.

Aujourd'hui, avec l'avènement au Québec d'un système de garde à l'enfance à 5 dollars par jour, nous avons un exemple plus près de chez nous. La nouvelle politique familiale du Québec, mise en œuvre en 1997, est la plus élaborée au Canada. En voici les grandes lignes :

- Des services de garde directement subventionnés par l'État, y compris l'universalité des services à 5 dollars par jour pour les enfants d'âge préscolaire.
- Maternelle en demi-journée pour les enfants de milieux défavorisés de 4 ans, complétée par des services éducatifs et de garde à l'enfance gratuits pour le reste de la journée; et maternelle à temps plein pour les enfants de 5 ans.
- Garde en milieu scolaire à raison de 5 dollars par jour pour tous les enfants âgés de 5 à 12 ans fréquentant le service sur une base régulière et à temps plein.
- La mise en place d'un réseau de centres de la petite enfance comportant d'ici l'an 2005-2006 quelques 200 000 places et 12 000 nouveaux emplois.

- Un engagement à trouver le moyen de fournir des services de garde de bonne qualité aux parents dont les horaires de travail sont non usuels. (À la fin d'août 2000, le gouvernement a annoncé le lancement de 10 projets pilotes offrant des services de garde en dehors du créneau des horaires réguliers.)
- Une prestation pour enfant mensuelle, établie en fonction du nombre d'enfants et des revenus familiaux.

Ce n'était par rare d'entendre la question suivante lors des forums tenus en soirée : « pourquoi ne peut-on avoir des services de garde à 5 dollars par jour? »

La réponse c'est que c'est possible. Il faut tout simplement avoir la volonté politique de le faire. D'autres provinces se sont engagées à augmenter le financement accordé aux services de garde. Au Manitoba, le gouvernement néo-démocrate a annoncé son engagement en faveur du développement d'un système universel de services de garde à l'enfance. Au mois de juin 2000, l'ancien gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique a annoncé, qu'à partir de janvier 2001, les parents auraient accès à des services de garde scolaire réglementés, à raison de 7 dollars par jour, pour leurs enfants de la première année à l'âge de 12 ans. (Le gouvernement libéral nouvellement élu a mis fin à cet engagement.)



Les pressions exercées sur le personnel des garderies

Bas salaires. Peu d'avantages sociaux. Taux de roulement élevés. S'attendre des éducatrices qu'elles s'occupent des enfants, soient des parents substitués, des conseillères et davantage encore. Mauvaises conditions de travail et manque de ressources appropriées pour bien s'acquitter de ses fonctions. Dans de telles conditions, est-ce que vous choisiriez de faire carrière dans le domaine? Seulement 44 % des personnes œuvrant déjà dans le secteur ont dit que si c'était à refaire, elles choisiraient à nouveau de travailler en garderie - une baisse par rapport au 63 % qui avaient répondu positivement en 1991*.

Toujours selon la même étude sur les salaires et les conditions de travail des éducatrices en garderie, à l'échelle du Canada, elles sont une travailleuse sur cinq (22 %) par année à quitter leur garderie. Dans certaines provinces, le taux de roulement est encore plus élevé.

Les bas salaires sont en tête des raisons invoquées par les travailleuses pour expliquer leur départ de la garderie. Au Canada, les éducatrices en garderie gagnent en moyenne 22 717 \$ par année. (Les salaires sont plus bas dans le secteur commercial, à but lucratif.) Ce salaire est légèrement plus élevé que celui des préposés au stationnement qui gagnent

21 038 \$ par année. Pourtant, 82 % des éducatrices ont au moins une année d'études spécialisées de niveau post-secondaire et 75 % sont détentrices d'un diplôme collégial d'une durée de deux ans ou d'un degré universitaire.

- Plus du tiers du personnel qui quitte la garderie abandonne le secteur. Il s'agit habituellement des employées les plus qualifiées et celles qui ont le plus d'expérience.
- Trouver du personnel qualifié est un problème aux dires de 51 % des directrices. Et 35 % d'entre elles affirment qu'il est difficile de conserver son personnel qualifié.

Manque de personnel

Partout où la campagne s'est rendue, les gens ont dit qu'il était de plus en plus difficile d'attirer et de conserver du personnel qualifié. Il y a également une pénurie d'employées de soutien. « Si elles sont sur votre liste, elles sont sur la mienne aussi » est un commentaire souvent entendu.

- À Sudbury, les gens ont dit qu'on pouvait faire deux dollars de plus de l'heure comme pompiste que comme travailleuse en garderie.

iv Doherty, G., Lero, D.S., Goelman, H., Tougas, J. et LaGrange, A. (2000). Oui, ça me touche! Une étude pancanadienne sur la rémunération, les conditions de travail et les pratiques en garderie. Université de Guelph : Centre d'études sur la famille, le travail et le mieux-être. Mai 2000

- À Durham, les étudiantes engagées pour l'été par les garderies sont parties travailler à la General Motors où on les paie 22 \$ de l'heure.
- À Ottawa, on a mentionné qu'une employée de soutien pouvait gagner plus comme serveuse ou sur une ligne de montage dans une entreprise de haute technologie à 20 \$ de l'heure.

Néanmoins, le salaire et les avantages sociaux ne sont pas les seuls problèmes des travailleuses en garderie. Plus le stress des parents lié à la conciliation de leurs responsabilités professionnelles et familiales augmente, plus ils ont des attentes à l'égard des éducatrices ce qui entraîne un niveau de stress accru chez elles.

« Les gens du milieu disent que le calibre des éducatrices diminue » a dit Mary Knight, une enseignante en SÉGE du Collège Durham. « Mais voilà, il n'est pas possible de leur enseigner tout ce qu'elles doivent savoir en deux ans ».

Compte tenu de tous les facteurs négatifs entourant la profession, peu de jeunes femmes de nos jours entretiennent l'idée de faire carrière en services de garde. Beaucoup des personnes qui entrent dans le domaine s'en servent comme tremplin pour accéder à un emploi mieux rémunéré, l'enseignement habituellement.

Le travail en services de garde est encore perçu par plusieurs comme une profession peu spécialisée. On ne reconnaît que rarement le volet « développement de la petite enfance » dans les responsabilités dont doivent s'acquitter les éducatrices.

« Souvent, le conseiller en orientation dit : cette fille ne sait pas ce qu'elle veut faire. Elle aime les enfants, donc, dirigeons-la vers les services de garde » a expliqué Knight. « Ça fait partie de la mentalité de croire que tout le monde peut devenir éducatrice ».

C'est la réalité d'un secteur où l'on subit la discrimination économique et en matière d'emploi. Les personnes qui travaillent en services de garde sont en grande majorité des femmes et elles procurent un service qui, traditionnellement, était dispensé gratuitement par des femmes. Le volet « aidant » du travail est aussi source d'exploitation : comme on s'y attend des mères avec leurs propres enfants, on s'attend des éducatrices qu'elles placent les besoins des familles à qui elles offrent des services avant leurs propres besoins.

Subventions salariales

Dans la plupart des endroits où la campagne s'est rendue, la question des salaires figurait en tête de liste des frustrations. Dans plusieurs collectivités, la question des subventions salariales a soulevé des discussions animées, des désaccords et a démontré dans quelle mesure les tensions pouvaient apparaître au sein du secteur si on ne s'attaquait pas au mode de financement actuel.

La Subvention salariale fusionne deux subventions qui existaient dans le passé : la subvention de fonctionnement, versée directement aux garderies (en moyenne 5 000 \$ par employé dans une garderie SBL et 2 500 \$ par employé dans



une garderie BL) et la bonification salariale, versée aux éducatrices et aux RSGM (1 500 \$ à 2 000 \$ par personne, dépendant du service visé).

Les subventions salariales comptent pour environ 20 % du budget d'exploitation d'une garderie et constituent l'unique source de financement stable des services de garde. Elles sont un moyen d'augmenter la rémunération du personnel sans pour autant hausser les frais de garde.

Dorénavant, le gouvernement provincial exige des municipalités qu'elles répartissent également les subventions salariales dans leur milieu soit en les affectant différemment ou en les renégociant. Quoiqu'il en soit, cela entraîne toute une gamme de possibilités.

- Avec la même enveloppe budgétaire, une garderie SBL pourrait verser un supplément à ses nouvelles employées (à savoir celles qui n'avaient pas droit à la subvention auparavant). Il en résulterait que la rémunération des autres employées serait diminuée.
- Les employées du secteur commercial, inadmissibles dans une large mesure à la subvention salariale, pourraient dorénavant y avoir droit. Cela aurait pour effet de réduire significativement les salaires des travailleuses du secteur SBL.
- Les municipalités pourraient transformer la subvention salariale en subvention de fonctionnement et laisser le soin aux gestionnaires des garderies de répartir l'enveloppe budgétaire.

- La région de Durham réfléchit encore sur la manière de répartir également les subventions salariales » a expliqué Denise Gilbert, directrice générale du Schoolhouse Playcare. « Je pense que la tâche est impossible (faute de budget additionnel) ».

Certaines personnes ont suggéré que la subvention salariale créait trop de disparités entre les garderies. Elles ont soutenu que la subvention devrait être réaffectée de façon à ce que toutes les éducatrices la reçoivent, qu'elles travaillent en garderie commerciale ou en garderie SBL.

Mais beaucoup d'autres ont dit que les deniers publics ne devraient pas servir à subventionner l'entreprise privée puisque celle-ci n'est pas tenue de rendre des comptes aux contribuables. De plus, elles ne croyaient pas qu'il était juste de demander à un groupe d'éducatrices de subventionner les salaires d'un autre groupe. Elles estimaient que cela n'aurait d'autre effet que de faire chuter les salaires de tout le monde.

Pour Mary-Anne Bédard, « la responsabilité d'améliorer les bas salaires des éducatrices revient au gouvernement et c'est à nous de revendiquer pour une augmentation des subventions salariales. Si nous regardons autour de nous en disant : tiens, prends un peu de ma part, nous ne maintiendrons jamais d'acquis. Si nous remédions aux disparités salariales en se subventionnant mutuellement, et bien, on laisse le gouvernement s'en sortir pattes blanches ».

S'assurer l'appui de la municipalité

« Nous avons dit à la municipalité : vous devez aussi vous



mouiller pour nous à propos des subventions salariales. En appelant la OCBC, j'ai pu fournir des données sur ce qui se passait ailleurs. La municipalité a accepté d'inclure l'équité salariale dans son plan d'action (en matière de services de garde) et a accepté de faire du lobbying. Donc, nous allons de l'avant et travaillerons de concert ».

Lois Mahon, directrice général du Child Care Resources Centre de Sudbury, à propos des démarches pour s'assurer l'appui de la municipalité pour obtenir de meilleurs salaires

Conséquences résultant de bas salaires

« Les salaires sont bas et les augmentations inexistantes. Les salaires ne correspondent pas aux responsabilités accrues et entraînent un taux de roulement élevé. La faible rémunération a eu des répercussions sur les relations de travail et exacerbé les tensions dans les garderies. Dans les garderies non syndiquées, les travailleuses partent tout simplement et dans celles qui sont syndiquées, elles font la grève ».

Janet Teibo, présidente, section locale 2484 - SCFP, Toronto

9,50 \$ de l'heure, c'est insuffisant

« On ne nous traitait pas justement, on ne respectait pas nos compétences, il y avait des disparités salariales et pas de démocratie dans notre milieu de travail » a déclaré Yullie Fitz-Charles, déléguée syndicale, section locale 2484 - SCFP. Fitz-Charles et 22 autres travailleurs et travailleuses de la garderie Progress Day Care Centre à Scarborough ont fait la grève pendant 6 semaines à partir du 4 mai.

Le salaire horaire moyen, à l'échelle de la province, est de 13,50 \$ mais les travailleuses de la garderie Progress ne gagnaient que 9,50 \$ de l'heure au moment de la grève. Elles ont obtenu des augmentations, sur trois ans, de l'ordre de deux, trois et trois pour cent.

Le conflit portait également sur de graves problèmes de démocratie à l'intérieur de la garderie. Les membres de la section locale 2484 - SCFP s'emploient actuellement à ce que des parents siègent au conseil d'administration de la garderie de façon à ce qu'elle devienne une véritable organisation sans but lucratif.

Équité salariale

Lors de l'élection de Mike Harris en 1995, son gouvernement s'est empressé de jeter aux poubelles la Loi sur l'équité salariale, adoptée par le NPD, une loi qui accordait aux garderies une subvention de 1 % de leur masse salariale de l'année précédente afin d'effectuer les rajustements au titre de l'équité salariale. Suivant le jugement de la Cour Divisionnaire en faveur de la contestation fondée sur la Charte déposée par le Service Employees International Union, le gouvernement s'est vu dans l'obligation de payer. Par la suite, il a refusé de subventionner, au-delà du 31 décembre 1998, tout autre rajustement au titre de l'équité salariale, laissant ainsi les garderies se débrouiller seules avec l'obligation légale de rajuster les salaires.

« C'est en train de devenir un problème majeur à Ottawa », a déclaré Kathy Yach, présidente de l'Association provinciale



des éducateurs et éducatrices en petite enfance, lors de l'atelier d'Ottawa. « Si vous créez un nouveau poste, vous devez payer l'employée en fonction du taux le plus élevé et vous ne bénéficiez pas d'un supplément si vous suivez un plan d'équité salariale. Au départ, vous devez accorder le tarif déterminé dans le plan d'équité mais sans l'apport d'aucun supplément ».

Cela signifie que beaucoup de garderies ne peuvent augmenter leurs services et le nombre de places offertes, faute de pouvoir assumer le coût relié à la création de nouveaux postes.

Beaucoup de garderies considèrent qu'elles sont face à un mur. Si elles devaient accorder les redressements prévus au titre de l'équité salariale, elles ont calculé qu'il leur faudrait fermer boutique d'ici 2003. Si elles ne le font pas, elles augmentent leur passif non capitalisé. Des compagnies d'assurances ont déjà informé certaines garderies que bientôt leurs actifs ne couvriront plus leurs passifs. À ce moment-là, les compagnies refuseront d'assurer en responsabilité civile les membres du conseil d'administration, les officiers et les dirigeants de la corporation, de sorte que les directeurs n'auraient d'autres choix que d'assumer personnellement la responsabilité.

Défendre l'équité salariale

Le Syndicat canadien de la fonction publique - avec le Service Employees International Union, le Ontario Public Service Employees Union, le Ontario Nurses' Association et les Métallurgistes unis d'Amérique - s'emploie actuellement à rédiger une autre contestation en vertu de la Charte contre la

décision du gouvernement Harris de refuser de subventionner l'équité salariale. Les syndicats prétendent que le gouvernement est coupable de discrimination et qu'il va à l'encontre de la section 15 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Qu'est-ce que vous pouvez faire?

- Alerte le public aux conséquences pour les garderies si le gouvernement devait persister dans son refus de subventionner l'équité salariale.
- Encouragez votre municipalité ou votre association locale de parents à se faire reconnaître comme intervenant dans la contestation en vertu de la Charte.
- Obtenez de votre municipalité qu'elle se joigne à vous pour exercer des pressions et restaurer les subventions pour l'équité salariale.

« Nous n'enregistrons pas de gains; nous tenons tout juste le fort, confrontés à la triste possibilité que l'équité salariale pourrait effectivement éliminer une ou l'autre de nos garderies d'ici quelques années »

Jackie Dwyer, administratrice, Garderie coopérative Sunflower, Ottawa

Vieillir et s'appauvrir

« Chez nous, les employées parlent de Liberté 85 »

Sandra Robinson, Trent Child Care, Peterborough

À moins d'être une éducatrice dans une garderie administrée par une municipalité, il y a peu de chances que vous bénéficiez d'un régime de retraite. Au mieux, votre employeur investit peut-être, en votre nom, dans un REÉR mais même cette pratique n'est pas la norme. Seulement 27 % de toutes les garderies au Canada offrent à leurs employées une forme de REÉR ou de régime de retraite. Ce pourcentage est plus élevé dans les garderies syndiquées (53 %) que dans les garderies non syndiquées (23 %).*

Une solution s'offre aux travailleuses syndiquées. Il s'agit du régime national de retraite multisectoriel, régime conçu par le SCFP à l'intention de ses membres qui n'ont pas de régime de retraite ou dont le régime de retraite est moins intéressant. Pour y participer, il faut le négocier dans la convention collective. De plus, la hauteur des contributions des deux partis doit être précisée dans la convention collective.

La section locale d'Ottawa du SCFP est parmi les premières sections locales à avoir voté en faveur de la participation au nouveau régime multisectoriel. « Nos membres auront plus de sécurité lorsqu'elles prendront leur retraite », a déclaré Julie Henry, membre de la section locale 2204 - SCFP et membre du comité de coordination des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (SCFP). « Et cela signifie aussi qu'elles sont susceptibles de travailler plus longtemps dans le domaine, ce qui aura des répercussions positives sur les services de garde ».

Quelle serait la solution pour un régime de retraite dans les garderies non syndiquées? Il n'y a pas vraiment de solution rapide. Mais on pourrait commencer par communiquer avec un ou une organisatrice syndicale du SCFP.

* Idem. Les différences entre le personnel syndiqué et non syndiqué reflètent des différences entre les provinces, la structures organisationnelle des garderies et la syndicalisation.



Action sociale et militantisme

Lorsqu'il est question de revendiquer pour des services de garde à l'enfance de qualité, la meilleure chose à faire « c'est de trouver l'action qui vous convienne et de la faire » a expliqué Susan Sperling, coordonnatrice de l'éducation populaire de la OCBC. « Si vous êtes à l'aise de parler aux gens, faites-le. Si c'est écrire une lettre au rédacteur qui vous fait vibrer, faites-le ».

L'action de militer et de revendiquer fait partie de la tâche des parents, des éducatrices, des directrices, des étudiantes en SÉGE et de quiconque est intéressé à l'avenir de nos enfants et de la société. Mais, au cours de la tournée, beaucoup de personnes ont dit qu'elles hésitaient à s'afficher publiquement pour toutes sortes de raisons, à partir de l'épuisement professionnel et de la crainte de ne pas être suffisamment informées en passant par l'image véhiculée par une certaine droite et les médias comme quoi le militantisme est une activité criminelle plutôt qu'un devoir de citoyen.

Il y a plusieurs façons de militer : exercer des pressions politiques (lobbying), accompagner une délégation, faire circuler des pétitions, éduquer les parents sur les enjeux, participer à des manifestations, écrire des lettres, faire la grève, aller devant les tribunaux comme dans le cas de la contestation en vertu de la Charte en rapport à l'équité salariale, et il ne s'agit là que de quelques exemples.

Il y avait, dans les ateliers qui se tenaient en après-midi, une période réservée pour que les participants soient initiés à des

techniques de représentation et de lobbying, par exemple : comment écrire des lettres ou faire du lobbying face à face, comment élaborer localement des plans d'actions et en assurer le suivi. La pochette remise aux participants de l'atelier contenait un guide pratique, produit par la OCBC, sur des stratégies et des techniques pour mener des actions : *Stepping Up for Child Care : Advocacy Made Easy*. Un petit guide essentiel pour tous ceux et celles intéressés à militer et faire de l'action sociale. On y retrouve des suggestions et des instructions détaillées sur la façon de contacter les élus et de planifier une rencontre, sur comment se servir des médias, comment mettre sur pied une campagne de lettres et d'appels téléphoniques, comment faire circuler une pétition et comment se servir d'Internet.

Lettres au rédacteur

À Durham, les personnes dans l'atelier qui écrivaient des lettres au rédacteur se sont inspirées d'un article publié dans le bulletin municipal de la région de Durham : *Meilleur budget à vie pour Durham - le ministre des Finances déclare que les députés de la région se sont battus pour le développement et la croissance de leur milieu*. Les trois lettres rédigées par le groupe ont souligné le fait qu'aucun crédit n'avait été alloué à la garde d'enfants. Dans une lettre, on a posé la question suivante : Avec tous ces gens qui vont se voir offrir un emploi dans la région de Durham, qui va s'occuper des enfants?

Dans une autre lettre, on a souligné qu'avec une telle croissance économique dans la région, il y aurait plus de parents actifs sur le marché du travail qui auraient besoin de services de garde. Pourtant, mentionnait-on, les services de garde réglementés ne pouvaient satisfaire qu'à 6 % des besoins exprimés.

Dans la troisième lettre, on a écrit : étant donné que vous n'avez pas pris en compte les services de garde dans votre meilleur budget à vie, pourquoi ne pas investir 15 milliards (à même les réductions d'impôt) dans nos enfants?

Partout où la campagne a passé, on a encouragé les participants à faire parvenir leurs lettres aux rédacteurs des journaux. La plupart du temps, lorsqu'ils le faisaient, dès le lendemain, leur lettre était publiée.

Lobbying auprès des politiciens

Avec l'avènement du délestage des responsabilités vers les municipalités, les employées des garderies, les parents et les activistes doivent convaincre les gouvernements municipaux d'investir de l'argent local dans les services destinés aux enfants. C'est tout un défi puisque les municipalités sont aux prises avec le délestage de responsabilités dans d'autres secteurs et sont exposées à une vague de droite qui favorise les réductions d'impôt plutôt que les investissements dans les services publics. Il faut également convaincre les politiciens locaux d'exercer des pressions constantes sur la province pour qu'elle subventionne adéquatement les services de garde.

« Si nous réussissons à obtenir l'appui des municipalités pour qu'elles disent non à la province, nous serons plus forts » a dit Mary-Anne Bédard, directrice générale de la OCBC. « Si les municipalités baissent les bras et disent : oui nous ferons les compressions, et bien, nous aurons perdu la première manche ».

Les politiciens municipaux, provinciaux et fédéraux furent tous invités aux forums organisés dans le cadre de la campagne. Shelley Martel, la critique du NPD en matière d'enfance et son homologue du parti Libéral, Leona Dombrowsky, ont assisté à presque toutes les rencontres dans les différentes collectivités. Elles furent présentées et invitées à parler brièvement de la position de leur parti en matière de services de garde.

À certains endroits, les politiciens sont venus nombreux. Ceux et celles qui ne pouvaient être présents envoyaient des représentants. Ailleurs, la réponse des politiciens n'a pas été aussi bonne et comme action à entreprendre, on a suggéré aux gens de communiquer le lendemain avec les politiciens pour qu'ils expliquent leur absence.

Dans bien des cas, les participants ont dit que les politiciens locaux n'étaient pas bien informés ou qu'ils n'étaient pas intéressés aux services de garde. De plus, les hommes dominent habituellement au conseil de ville. Avoir à traiter de la question des services de garde est souvent une nouvelle expérience pour beaucoup de conseillers, notamment ceux qui viennent de petites municipalités.

« Nos conseillers s'amusaient avec un stylo quand la question des services de garde était abordée, mais piqués par nos



commentaires, ils se sont ressaisis et ont posé au bas mot une cinquantaine de questions » a dit Teresa Dumas, des services de garde Kawartha.

Une invitation

Comment éduquer les politiciens et les sensibiliser à l'importance des services de garde? Voici une suggestion : invitez-les à visiter votre garderie, dites-leur de porter un jeans et faites-les travailler. C'est ce qu'ils ont fait à Ottawa lorsqu'ils ont invité le député provincial de leur circonscription, Richard Patton, au Centretown Parents Daycare. « Nous lui avons fixé des buts d'apprentissage et il a dû diriger une activité tout en sachant qu'il devait rencontrer les objectifs fixés » a raconté Shellie Bird, conseillère à l'éducation de la section locale 2204 du SCFP. « Il a mieux compris ce que cela signifiait d'être éducatrice en garderie et l'importance de notre travail ».

L'idée a été reprise à Windsor, où l'on se rencontre actuellement pour voir à organiser, à l'intention de tous les conseillers municipaux, des visites en garderie.

Autres choses que peuvent faire vos conseillers municipaux

- Vous informer lorsque des votes stratégiques doivent être pris et du moment plus propice pour faire une présentation devant le conseil.
- Voter en faveur de la consolidation et du développement de services de garde à l'enfance réglementés.
- Parler à leurs homologues et les convaincre d'appuyer l'accès à des services de garde de bonne qualité.

Forcer les politiciens à s'intéresser à la question

L'ancien député provincial conservateur Al Leach avait été invité à visiter une garderie dans sa circonscription de Toronto mais refusait de s'y rendre. Donc, à une assemblée publique à laquelle il participait, des militantes l'ont questionné à ce propos et l'ont obligé à s'engager publiquement à s'y rendre. Ce qu'il n'a pas fait. Finalement, le groupe a profité de la journée qu'il passait dans sa circonscription pour se rendre à son bureau avec un groupe d'enfants et, en présence des médias, les enfants ont pris leur collation et participer à l'heure du cercle.

Faire campagne en faveur des services de garde de bonne qualité

À Sudbury, les pressions exercées par le milieu des services de garde pour modifier une ébauche du plan stratégique en matière de services de garde a porté fruit.

Les militantes étaient armées d'une stratégie d'action élaborée au cours de l'atelier organisé par la campagne Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants. Elles avaient déjà mené des actions en faveur des services de garde auprès des politiciens locaux.

« Nous avons mis sur pied notre comité quand le NPD a perdu le pouvoir » a raconté Lois Mahon, directrice générale du Child Care Resources Centre de Sudbury. « Le NPD avait fourni le financement pour la création de cinq nouvelles garderies dans le cadre du programme Boulot Ontario mais quand Harris a pris le pouvoir, le gouvernement a dit : il n'y a plus d'argent. La ville a dit : « Nous n'allons pas vous accorder 20 % de

financement. C'est là que nous avons bougé. Nous avons mobilisé parents, enfants et travailleuses et envahi l'hôtel de ville le soir du conseil. Nous avons obtenu le 20 % ».

Quand la campagne s'est arrêtée à Sudbury, la communauté était au beau milieu de l'élaboration de son plan d'action en matière de services de garde. De sorte que « quand la Coalition est arrivée, nous nous sommes concentrées sur l'élaboration d'un plan d'action stratégique » a expliqué Mahon.

Au départ, la municipalité avait dit que son plan d'action ferait l'objet de plusieurs ébauches et qu'il serait présenté lors d'une rencontre publique avant d'être soumis pour adoption au conseil de ville.

« Mais, ils ont changé d'idée. On nous a dit qu'il n'y aurait qu'un plan soumis au conseil, qu'il ne serait présenté au public et : voici les faits saillants, voulez-vous l'appuyer? » Les fonctionnaires nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas rendre le plan public avant que le conseil de ville n'ait eu l'occasion d'en prendre connaissance.

« On s'objectait principalement au fait qu'on refuse de nous montrer le plan. Donc, avec les techniques apprises lors de l'atelier, nous avons mobilisé le plus grand nombre de parents possible pour qu'ils appellent leur conseiller municipal. Ils avaient en main un résumé de la problématique et un bref aperçu de ce qu'ils devraient exiger de leur conseiller à savoir reporter l'adoption du plan jusqu'à ce que la population ait eu l'occasion de le commenter et de faire des suggestions ».

La stratégie a réussi. Lors de la réunion du conseil, huit conseillers ont dit qu'ils avaient reçu des télécopies, des appels et des courriels de leurs commettants. Les conseillers exigèrent de connaître la raison pourquoi la population n'avait pas vu le rapport.

L'adoption du plan fut reporté et le rapport publié. Une réunion publique eut lieu par la suite. Mais en préparation de cette réunion, le milieu des services de garde prépara son propre rapport sur le plan d'action. Sept points problématiques furent relevés et pour chacun, on prépara une brève synthèse des enjeux, d'une page à peine.

« Nos synthèses ont été reprises par les fonctionnaires et elles ont servi de base aux discussions lors de la rencontre publique » a expliqué Mahon. « C'était parfait puisqu'il s'agissait de nos préoccupations. Nous les avons reprises une à la fois ... Ils nous ont écoutées et ont dit : d'accord, nous allons faire ces modifications, dans presque tous les cas ».

Autres activités

La portée et la thématique des plans d'actions formulées lors des ateliers ont varié en fonction des problèmes pressants qui se vivaient en matière de services de garde dans la collectivité au moment du passage de la tournée et en fonction de l'existence ou non dans cette collectivité d'une organisation militante bien structurée. Certaines actions sont déjà amorcées. En voici quelques exemples :

- À Peterborough, le groupe d'action local a réuni une pétition de 275 noms en se servant du modèle fourni dans



la trousse remise lors de l'atelier organisé dans cette municipalité. La personne qui a réussi à recueillir le plus grand nombre de signatures s'est méritée une tarte à la rhubarbe faite maison. Le comité a également envoyé des photos d'enfants au ministre des Services sociaux et communautaires, John Baird, pour lui faire voir le vrai visage des enfants qui fréquentent et ont besoin de services de garde dans la région.

- À Windsor, des lettres ont été envoyées au maire et aux conseillers portant sur le contenu de l'atelier; d'autres lettres ont été envoyées au maire et au commissaire des services sociaux à propos de la réaction au budget provincial du milieu des services de garde. D'autres actions ont été entreprises, notamment la publication d'articles dans les bulletins des syndicats pour mettre en lumière les enjeux de la campagne et la participation de militantes à des émissions de radio pour discuter de la publication récente d'une étude américaine sur les services de garde et sur le besoin d'augmenter le financement public des services de garde.
- Dans la région de Durham, on a mis en place un processus en trois étapes dont le but est d'élaborer un plan d'action pour sensibiliser les parents aux effets des compressions sur les services de garde de leurs enfants. Une participante s'est portée volontaire pour coordonner l'ensemble de l'action.
- À Ottawa, le groupe a élaboré un plan pour mobiliser les parents et les éducatrices pour exercer des pressions

auprès des conseillers municipaux afin qu'ils réclament et votent plus d'argent pour les services de garde. Le plan prévoit organiser une conférence de presse en présence de conseillers sympathiques à la cause.

- À Dryden, les participantes des neuf collectivités représentées dans l'atelier ont décidé de retourner chacune dans leur milieu et d'organiser une réunion d'information pour les parents. Elles veulent sensibiliser les parents aux conséquences, sur les services de garde, du délestage par la province de ses responsabilités. En bout de ligne, elles veulent mobiliser les parents pour qu'ils fassent pression auprès de leurs conseillers municipaux et sur les politiciens provinciaux et fédéraux.

Prochaines étapes

Quelles sont les prochaines étapes de la campagne? Le SCFP et la OCBCCC vont continuer de travailler ensemble afin de lutter contre les effets du délestage par la province de ses responsabilités en matière de services de garde. Déjà, on a beaucoup réfléchi sur les façons de bâtir à partir des résultats de la première phase de la campagne Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants.

La OCBCCC cherche du financement pour pouvoir entreprendre un ensemble d'activités de suivi :

- L'organisation d'un séminaire de deux jours pour fouiller davantage les questions soulevées au cours de la tournée de la campagne Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants.

- Permettre à des groupes d'action locaux, venant de différentes collectivités, de se réunir pour échanger et élaborer des stratégies.
- Organiser des ateliers pour parfaire les habiletés développées lors des ateliers de la campagne.
- Organiser un forum à l'automne dans le but de planifier une action intensive pour le printemps 2002.
- Surveiller les services de garde en Ontario et fournir de l'information aux réseaux locaux.
- Travailler à ce que les services de garde soient un enjeu prioritaire lors des prochaines élections.

De plus, comme action immédiate, le SFCP et la OCBC ont encouragé les éducatrices en garderie, les comités locaux de services de garde, les associations de services de garde, et les réseaux de responsables de garde en milieu familial de l'Ontario de faire des pressions auprès de leurs municipalités pour qu'elles déclarent le 24 octobre « journée des intervenantes en services de garde à l'enfance ». Les organisations ont préparé des pochettes avec un modèle de lettre à adresser aux conseillers municipaux, un communiqué de presse et une liste des événements et activités possibles pour donner, dans sa communauté, de la visibilité à la « journée des intervenantes en services de garde à l'enfance ».

Dans la foulée de ses efforts soutenus pour défendre les services de garde de bonne qualité, le SFCP prévoit aussi organiser la résistance de ses membres face aux problèmes grandissants qui menacent l'organisation des services de garde à l'échelle municipale.

Il n'y a pas de doute : la bataille en faveur de services de garde de bonne qualité, abordables et accessibles en Ontario est loin d'être gagnée. Mais les réactions des gens lors de la tournée de la campagne Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants ont démontré que ceux et celles qui sont impliqués dans la lutte pour des services de garde depuis de nombreuses années ne sont pas prêts d'abandonner le combat. La campagne a provoqué des réactions positives dans toutes les régions visitées. Le défi, pour l'instant, est de profiter de la vague et d'adresser aux gouvernements un message puissant, issu de la base, et qui leur rappelle qu'ils ont la responsabilité de faire plus pour les enfants de la province, ces enfants qui sont de futurs travailleurs, de futurs parents et de futurs électeurs.



Annexe A: Anatomie de la tournée de la campagne Intensifier l'action en faveur des services de garde d'enfants

Chaque arrêt de la tournée comportait un atelier d'un jour, de style participatif, s'adressant plus particulièrement à des directrices, éducatrices et membres de conseil d'administration de garderie et un forum, tenu en soirée, pour les parents, les politiciens, les médias et le grand public. Partout où elle s'est arrêtée, la tournée a reçu une couverture médiatique. Voici un aperçu du programme de la journée.

L'atelier

Session de l'avant-midi : problèmes locaux en matière de services de garde

1. Remue-méninges en petit groupe à propos des dossiers problèmes, qui sont inscrits sur des cartes plastifiées de couleur;
2. De retour en plénière, les cartes de couleur sont placées sur le mur et chaque problème est discuté;
3. Exercice « faire les liens ». Les participantes identifient le palier de gouvernement ou l'organisation responsable de chaque dossier. On réorganise les cartes pour classer les problèmes par catégorie, ce qui dresse un portrait visuel de la situation et permet d'identifier les problèmes cruciaux propres à chaque milieu.

Session de l'après-midi : promotion et défense d'une cause

1. Discussion générale : qu'est-ce que la promotion et la défense d'une cause, qu'est-ce qui nous empêche de militer?
2. Exercices en groupe. Le premier groupe écrit une lettre au rédacteur réclamant des services de garde de qualité en s'appuyant sur le contenu d'un article de journal. Le deuxième groupe se prépare à un jeu de rôle autour de la rencontre avec un politicien. Le troisième groupe reprend un des problèmes soulevés en avant-midi et élabore un plan d'action.
3. Les exercices réalisés en petit groupe sont ramenés en plénière.
4. À la fin de la journée, un certain nombre de participantes s'engagent à assurer le suivi dans le cadre d'un groupe d'action local, lequel maintiendra des liens avec la OCBC.

Forum tenu en soirée

1. Débats d'experts avec la participation d'un politicien local et d'un parent de la collectivité.
2. Visionnement et discussion autour d'un vidéo sur le programme québécois de services de garde à 5 dollars par jour.

Annexe B

Animatrices d'atelier

- Mary-Anne Bédard** directrice générale, Ontario Coalition for Better Child Care
- Shellie Bird** conseillère à l'éducation, section locale 2204, SCFP
- Julie Henry** membre de la section locale 2204, SCFP; représentante des services de garde sur le comité de coordination des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario - SCFP; membre du groupe de travail national sur la garde d'enfants – SCFP;
- Katheryne Schulz** vice-présidente, section locale 2484, SCFP; membre du comité de coordination des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario – SCFP;
- Susan Sperling** coordonnatrice de l'éducation populaire, Ontario Coalition for Better Child Care.

Organisatrices et organisateurs locaux

- Niagara:** **Shannon McNevin**, Niagara Nursery School
- Kingston:** **Sina Chiapetta**, Depot Pre-School
- Melanie Coyle**, Lexington and Addington Resources for Children
- Windsor:** **Heather Boyer**, Programme de garde d'enfants TCA
- Peterborough:** **Sandra Robinson**, Trent Child Care Centre
- Sudbury:** **Chantal Dalcourt et Lois Mahon**, Child Care Resources
- Ottawa:** **Shellie Bird et Rachel Besharah**, SCFP 2204



- Dryden:** **Barbara Buffett**, Dryden Children’s Resource Centre
- Thunder Bay:** **Kim Gunnell**, Footsteps Family Centre
- Toronto:** **Jane Mercer**, Toronto Coalition for Better Child Care
Deirdre Munroe, Central Eglinton Children’s Centre
Ann Hepditch, Learning Enrichment Foundation
Sinéad Rafferty, étudiante en SÉGE, George Brown College
- Durham:** **Ron Dancey**, Durham Child Poverty Task Force
Denise Gilbert, Schoolhouse Playcare
Denise Cashley, Resources for Exceptional Children
Mary Knight, Durham College Early Childhood Education
Karen Kozlenko, SCFP 1764
Drummond White, Association des travailleuses et travailleurs sociaux – section Durham
Kathy Fowlie, comité des femmes des TCA
Martine Fournier, Labour Community Services, Oshawa-Whitby-Clarington United Way

Bibliographie

Childcare Resource and Research Unit (2000) Early Childhood Care and Education in Canada : Provinces and Territories, 1998. Toronto : Université de Toronto, Centre des études urbaines et communautaires, Childcare Resource and Research Unit.

McCain, M. et Mustard, F. (1999). Inverser la véritable fuite des cerveaux : étude sur la petite enfance, rapport final. Toronto : Institut canadien de recherches avancées.

Ontario Coalition for Better Child Care. Stepping Up for Child Care : Advocacy Made Easy. Toronto : Ontario Coalition for Better Child Care.

Ontario Coalition for Better Child Care (2000). A Guide to Child Care in Ontario. Toronto : Ontario Coalition for Better Child Care.

(Communiquez avec la OCBC : 726, rue Bloor Ouest, pièce 209, Toronto (Ontario) M6G 4A1. Téléphone : 1(800)594-7514. Télécopieur : (416)538-6737.
Courriel : info@childcareontario.org)

Sites web

Syndicat canadien de la fonction publique : scfp.ca

Ontario Coalition for Better Child Care : childcareontario.org

siepb 491

